



Le Syndicat des infirmières,  
inhalothérapeutes et  
infirmières auxiliaires de Laval (CSQ)

## AVIS D'ÉLECTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES DU SIIAL-CSQ DU 30 septembre 2020

**Poste en élection au Conseil d'administration du SIIAL-CSQ :**

↳ **Secrétaire-trésorière**

---

**Durée du mandat :** Pour compléter le mandat en cours (jusqu'au printemps 2021).

**Composition du Conseil d'administration :** (article 8.01 des statuts) : Dont au maximum deux tiers (2/3) des membres proviennent d'une même installation au moment de l'élection.

**Éligibilité :** article 13.01 des statuts) : Est éligible à un poste au Conseil d'administration, toute personne membre du Syndicat. Pour être éligible à un poste du Conseil d'administration, la personne membre ne doit pas être absente pour une durée de plus de six (6) mois. Les membres du Conseil d'administration qui terminent leur mandat sont éligibles. Une personne ne peut cumuler plusieurs postes à l'intérieur du Conseil d'administration.

**Formalité :** Les personnes membres intéressées doivent imprimer et remplir le formulaire de mise en candidature, également joint au courriel. Elles doivent ensuite le **faire parvenir au SIIAL-CSQ entre le 31 août 2020 et le 15 septembre 2020 à 23 h 59** par télécopieur au 450 686-6012 ou par courriel à [relationsdutravail@siiial.com](mailto:relationsdutravail@siiial.com) à l'attention de la présidente du Comité d'élection, madame Julia Hassoun, infirmière clinicienne.

---